Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215601279-20260129-DELIB2026_012-DE

Mairie de MAURON
1 Place Henri Thébault
56430 MAURON
Tel : 02.97.22.60.24

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/01/2026

Date de convocation
23/01/2026

Date d'affichage
23/01/2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	21

Vote
A l'unanimité
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Pontivy
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 29 Janvier à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Mauron s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHASLES Yves, Maire.

Présents : M. CHASLES Yves, Maire, Mme VACHON Anne, M. REYNAUD Gérard, Mme CADIER Marie-France, M. MARTIN Christophe, Mme CHESNARD Nathalie, M. EON Jean-Luc, Mme GUERIN Roseline, Mme ROSSELIN Christine, Mme CHARTIER Véronique, M. REGNIER Régis, Mme PAMBOUC Emmanuelle, Mme GUILLAUME Annaëlle, Mme JAN Anne-Emmanuelle, M. DANO Yves, Mme BRINGAULT Valérie, Mme BRIERO Fabienne, Mme FICHET Sandrine, Mme VÉNIAT Vanessa

Excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : M. COUDÉ Jean-Claude à M. EON Jean-Luc, M. RAFFIN Mickaël à M. REGNIER Régis

Absent(s) : M. TARDIF Frédéric, M. GUILLOUX Adrien

A été nommé(e) secrétaire : Mme JAN Anne-Emmanuelle

Ref : 2026_012 **Objet : AIRE DE CAMPING-CAR - PROJET DE REHABILITATION**

VU l'étude prospective et esquisse pour l'aménagement de l'étang de la Folie, réalisée par le bureau d'études de La Terre Ferme,

CONSIDÉRANT la prise de compétences au 01/01/2026 pour l'aire de services de camping-car située sur le site de l'étang de la Folie,

CONSIDÉRANT le projet prévisionnel d'aménagement présenté,

CONSIDÉRANT le fonds de concours de Ploërmel Communauté relatif à la réhabilitation des aires de camping-car,

VU le plan de financement prévisionnel joint en annexe,

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'APPROUVER le projet « réhabilitation de l'aire de camping-car » tel que présenté ainsi que le plan de financement prévisionnel ;
- d'ENGAGER l'opération sous maîtrise d'ouvrage communale et de :

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215601279-20260129-DELIB2026_012-DE

- Solliciter les subventions de l'État ;
- Solliciter le fonds de concours de Ploërmel Communauté
- Solliciter tout autre organisme ou partenaire susceptible d'aider à la réhabilitation de l'aire de camping-car ;

- d'AUTORISER M. le Maire à engager les dépenses présentées ci-avant pour la réalisation du projet ;
- DE DIRE que les crédits seront prévus à partir du budget primitif 2026 ;
- d'AUTORISER M. le Maire, ou son représentant, à signer toute déclaration ou demande d'autorisation relative aux procédures afférentes à cette opération ;
- de DONNER tous pouvoirs à M. le Maire pour poursuivre l'exécution ou le règlement de la présente délibération ;
- d'AUTORISER M. le Maire, ou à défaut l'un des adjoints, à signer toutes pièces utiles relatives à cette affaire ;

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits.

Le Maire
M. Yves CHASLES

La secrétaire de séance :
Mme JAN Anne-Emmanuelle



Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215601279-20260129-DELIB2026_012-DE

ANNEE : 2026

PLAN DE FINANCEMENT

MAITRE D'OUVRAGE :	COMMUNE DE MAURON
INTITULÉ DE L'OPERATION :	Réhabilitation aire de camping car
COÛT TOTAL DES TRAVAUX :	250000

DEPENSES HT

* travaux éligibles	200 000 €
* maîtrise d'œuvre	50 000 €
* bureau de contrôle technique	
* bureau coordinateur SPS	
* imprévus	
* autres (à détailler)	
TOTAL DEPENSES HT :	**250 000 €** (a)

(1) : à détailler éventuellement si tous les travaux ne sont pas éligibles à toutes les subventions
(2) : à remplir uniquement si l'opération est concernée par ce type de dépenses
(3) : préciser la nature des autres dépenses

FONDS PRIVÉS

Recettes : sur 3 années	☒ location ☐ vente	Détail du calcul (joindre budget détaillé si nécessaire)	Total recettes
			0,00 €

Aides privées (association, don,, ...)		Montant de la dépense	%	Montant de l'aide
	☐ sollicitée ☐ attribuée		#DIV/0!	0,00 €
	☐ sollicitée ☐ attribuée		#DIV/0!	0,00 €
		TOTAL FONDS PRIVES		**0 €** (b)

FINANCEMENTS PUBLICS

(total dépenses HT (a) – total des fonds privés (b) = total à financer par des fonds publics

(a)	(b)	=
250 000 €	0 €	**250 000 €**

Financements publics concernés		Base éligible	% d'intervention sur base éligible	% d'intervention sur base éligible co-financeurs	Montant de subvention
Fonds de concours Ploërmel Communauté	Sollicitée	40 000 €	50,00%		20 000 €
Autre cofinanceur	☐ sollicité ☐ attribué			#DIV/0!	0 €
Autre cofinanceur	☐ sollicité ☐ attribué			#DIV/0!	0 €
Autre cofinanceur	☐ sollicité ☐ attribué			#DIV/0!	0 €
Autre cofinanceur	☐ sollicité ☐ attribué			#DIV/0!	0 €
		SOUS-TOTAL	**50,00%**	**20 000 €**	
Auto-financement (sur base éligible)	☐ emprunt ☒ fonds propres		#DIV/0!	230 000 €	
		TOTAL	**#DIV/0!**	**250 000 €**	

le 30/01/2026
le Maire
Yves CHASLES

MAIRIE DE MAURON
56430 (Morbihan)